

Emploi partagé, activité pérennisée

LE GROS PLAN DE LA SEMAINE Avec la crise, le groupement d'employeurs Alliance Emplois Pyrénées est de plus en plus sollicité par les entreprises commingeoises.

Qu'on ne s'y trompe pas. Le groupement d'employeurs ne fait pas dans l'interim. « Ici, les contrats sont au minimum de deux mois, explique le président d'Alliance Emplois Pyrénées, Laurent Audouin. Le but est d'aboutir à un CDI, de déboucher sur du durable qui est bénéfique à la fois pour les entreprises adhérentes et pour les employés. » Le concept de travail partagé est en vogue ces derniers mois, avec la baisse d'activité de certaines sociétés. Le principe est simple. Chaque adhérent fait état de ses besoins de main d'œuvre dont le rythme peut varier, sur l'année, la semaine ou la journée. Le groupement d'employeurs s'adapte et essaie de mettre en relation les besoins de ces entreprises avec les disponibilités de ses employés. « Cela permet d'éviter la saisonnalité de certaines activités comme la neige et de pallier une carence qui peut être régulière ou ponctuelle, poursuit Laurent Audouin, par ailleurs DRH de Tembec, plus gros utilisateur du groupement. Alliance Emplois Pyrénées est



Laurent Audouin, le président, a présenté le groupement d'employeurs aux patrons commingeois.

une solution à la crise et à la reprise. Ce n'est pas parce que l'activité repart qu'elle pourra générer un emploi pérenne à temps plein. » Conséquence, le nombre d'entreprises adhérentes est en constante augmentation depuis la création du groupement en 2002. Cette année, ils sont quarante-trois. Mais l'association est aussi

rattrapée par la crise et le nombre d'heures travaillées a diminué de près de 20 %. « Tous les secteurs d'activité sont représentés et des formations sont mises en place pour développer la polyvalence des salariés du groupement », explique Cécile Bouttier-Fayet, la directrice. Eric Mounes, responsable chez Peugeot confie : « Nous faisons face à une

problématique de saisonnalité due aux congés, surtout l'été. Nous cherchions donc du personnel, si possible le même, année sur année. Ça fonctionne et ça nous permet aussi de tester en situation des employés sur des périodes longues. » « C'est important d'être dans la durée pour connaître le salarié et que lui connaisse l'entreprise », explique Jean Dabos dont la société OMG emploie entre 4 et 8 salariés d'Alliance. « Le fait que l'employé ne travaille pas toute l'année dans la même entreprise, ça modifie le cadre de travail, les collègues, ajoute Eric Mounes. Ça éloigne la routine. » Le groupement emploie dix personnes en CDI. L'an dernier plus de 20 % des personnes passées par Alliance ont été embauchées dans une des sociétés qui les sollicitait.

Andy Barréjot

«Je travaille toute l'année, sans chômage»

Avant, l'année de Pierre Soltero était rythmée entre Superbagnères l'hiver et les Thermes l'été. « Mais en attendant que la neige tombe et que la station ouvre, il fallait passer obligatoirement par du chômage. » Sauf que depuis deux ans, Pierre ne se préoccupe plus du ciel, ni des changements de lois. « Le groupement m'a proposé de travailler six mois chez Tembec en complémentarité avec mon activité de saisonnier chez Altiservice. C'est une très bonne solution car ça m'a permis d'avoir un CDI. Il n'y a plus de chômage. Je travaille toute l'année, j'ai des congés payés, un treizième mois. »

Passer des Thermes à la pâte à papier, le bond n'a pas effrayé ce Luchonnais. « A 44 ans, attaquer un nouveau métier impose une remise en question. A St-Gaudens, je travaille en équipe au service expédition. Ça change. C'est un nouveau souffle, de nouveaux diplômés. Je me suis toujours débrouillé avec deux entreprises. Mais là, j'ai la sécurité en plus. » Conséquence de ce changement, Pierre a été contraint de déménager à Montréjeau pour se retrouver à mi-chemin. « Il y a quelques sacrifices. Mais on a des primes de transport. Et puis, il faut savoir ce que l'on veut. » Pierre, lui, l'a bien trouvé.